

Les pionniers de l'aviation en Midi-Pyrénées

Noël MOSNIER (1890 – 1916)



Commission Patrimoine 3AF MP

Alain CHEVALIER

Décembre 2021

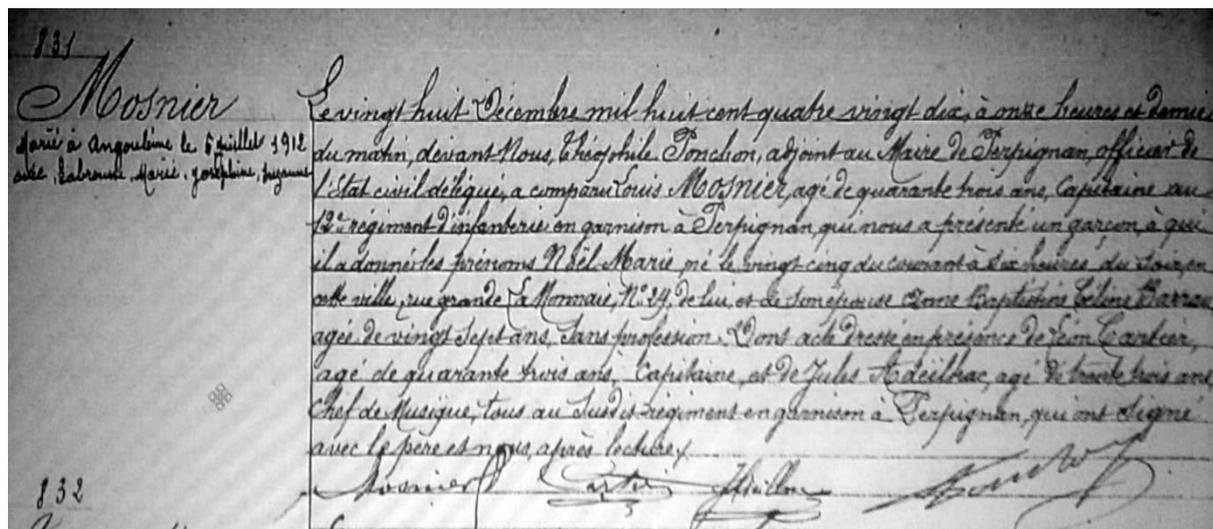
Introduction

C'est en parcourant le cimetière de Bagnères-de-Luchon que j'ai découvert la tombe d'un aviateur tombé au combat en 1916. Qui était ce Noël MOSNIER ? C'est ce que je vous propose de découvrir au fil de ces quelques pages ...



Tombe de Noël MOSNIER à Luchon

Noël MOSNIER est né à Perpignan le 25 décembre 1890 (d'où son prénom !).



Acte de naissance de Noël MOSNIER

Son père, Louis MOSNIER est né à Lesches (Seine et Marne) en 1847. Il est capitaine au 12^{ème} régiment d'infanterie en garnison à Perpignan.

Sa mère, Anne Baptistine Céline BARRAU, est née en 1863 à Bagnères-de-Luchon où ils se sont mariés en 1882. Louis MOSNIER était alors en garnison à Brest, au 19^{ème} régiment d'Infanterie.

Noël a un frère, Louis Jules MOSNIER, né en 1887, qui deviendra médecin, et une sœur, Jeanne, née en 1883, mariée avec celui qui deviendra le général FROMENTY.

Le père de Anne, Jules Eugène BARRAU est né à Orléans en 1835. C'est un militaire réserviste qui s'est installé comme libraire à Luchon en 1863 après y avoir épousé Jeanne ESTOUP dite PITEU en 1862. Cette dernière est originaire du village de Gaud (devenu Cierp-Gaud en 1972).

Les BARRAU sont une très vieille famille luchonnaise, elle compte dans ses membres Pierre BARRAU dit « Pierrines ». Ce dernier, le « guide des sommets », est décédé le 11 août 1824 alors qu'il conduisait deux touristes lors d'une ascension de la Maladetta, en tombant dans une crevasse.

On retrouve sur un acte notarial de 1890, le signalement d'un emprunt auprès d'un luchonnais : « *Monsieur Louis MOSNIER, capitaine au 12 régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Perpignan (Pyrénées-Orientales), domicilié à Perpignan, le 04/03/1890 et résidant momentanément à Bagnères-de-Luchon, agissant en son nom et comme mandataire de dame Anne Baptistine Céline BARRAU son épouse, demeurant avec lui à Perpignan, lequel déclare se constituer débiteur en faveur de monsieur Bertrand CAPDEVILLE dit Estrujo, propriétaire et loueur de chevaux, domicilié à Bagnères-de-Luchon, de la somme de 18000 livres* ».

Nota : Carrière militaire de Louis MOSNIER, classe 1867.

Arrive au 44^{ème} régiment d'infanterie de ligne à Saint-Omer, le 13 octobre 1868.

Nommé lieutenant en décembre 1881.

Se marie en août 1882 à Luchon avec Anne BARRAU

Passe au bureau de recrutement de Caen en Juin 1884

Passe au bureau de recrutement de Toulouse en Janvier 1887 où il est nommé capitaine en juillet 1888.

Retourne au bureau de recrutement de Saint-Omer en août 1892.

Louis MOSNIER obtient la Légion d'Honneur le 30 décembre 1892. Il travaille au bureau de recrutement de Saint-Omer (Pas de Calais).

Il est muté au bureau de recrutement de Montauban en septembre 1895.

Le 1^{er} Juin 1908 il prend sa retraite à Luchon et habite aux allées d'Etigny, au numéro 54.

En 1907 Noël MOISNIER est étudiant à Angoulême, alors que ses parents habitent au n°3 de la rue des Prêtres à Toulouse. Ces derniers partent habiter à Luchon en Juin 1908.

Noël MOSNIER s'est engagé volontaire, pour 3 ans, le 25 décembre 1908, à Luchon au titre du 107^{ème} Régiment d'Infanterie. Il est arrivé au corps comme soldat de 2^{ème} classe le 28 décembre 1908. Il passe caporal le 8 mai 1909 (8^{ème} Cie) puis sergent le 23 octobre 1909 (11^{ème} Cie), sergent fourrier le 9 mars 1910, puis sergent le 8 mars 1910. Il est nommé dans la réserve de l'armée active le 25 décembre 1911.

Il a un fils, Pierre, né en 1911 de sa future femme Anne LABROUSSE qui a accouché dans la maison de Louis MOSNIER, 3 rue des Prêtres à Toulouse.

On le retrouve à Angoulême, le 11 mai 1912, au n° 34bis rue de la Tourgagnier et il se marie avec Marie LABROUSSE le 6 juillet 1912,

Il est à Luchon, le 12 juillet 1912, au n°54 des allées d'Etigny, chez ses parents qui ont déménagé et enfin à Toulouse le 27 mars 1913, au n°32 de la place Mage.

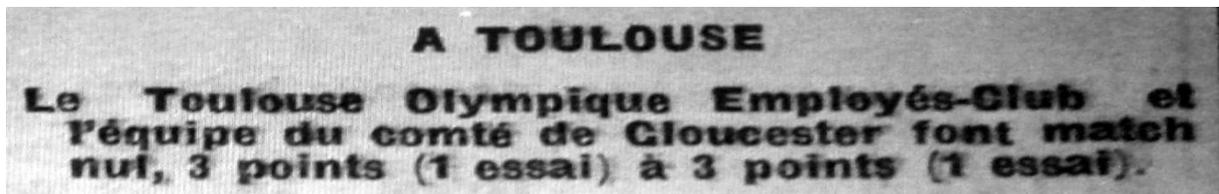
C'est à cette époque que Noël MOSNIER pratique le rugby à haut-niveau au Toulouse Olympique Employés Club (T.O.E.C), il évolue au poste de trois quart.

Nota : Le T.O.E.C.

Le "Toulouse Olympique Employés Club" (T.O.E.C.) est né du "Standard-Club Toulousain", dont la vie sportive va de 1903 à 1908. De 1908 à 1909, cette société devient le "Toulouse Étudiants Club", puis de 1909 à 1910 le "Sporting-Club Toulousain", de 1910 à 1911 le "Football-Club Toulousain", de 1911 à 1912 le "Toulouse Olympique". L'appellation "T.O.E.C." est usitée depuis 1913

Avant-guerre, le terrain du club est implanté dans le Parc des Sports de la ville.

Dans la presse on retrouve la trace d'un match, le 2 janvier 1913, où le Toulouse Olympique Employés-Club a rencontré l'équipe anglaise du comté de Gloucester.



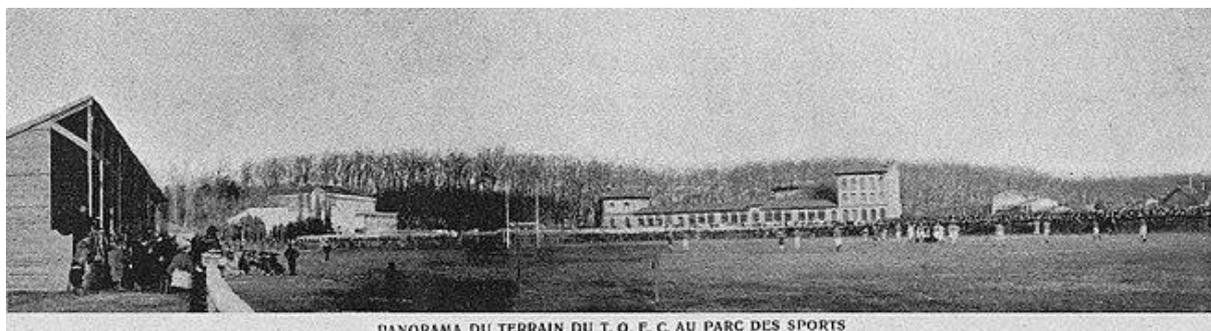
Le public est relativement peu nombreux au Parc des Sports pour assister au premier match international de la saison à Toulouse. « ... Cette partie, jouée par une après-midi ensoleillée, fut cependant assez agréable et nous avons assisté à quelques jolies phases de jeu ouvert ... ». Ce jour-là, Noël MOSNIER est le capitaine de l'équipe, au niveau des avants on retrouve des noms connus comme SCHREB et ROUMENGOU.



Et déjà les derbys avec le Stade Toulousain en 1913 ! Avec un 0 à 0 à l'arrivée ... ce qui est très rare aujourd'hui.



Janvier 1913, derby Stade toulousain (foncés) - Toulouse Olympique (T.O.E.C., blancs), en championnat des Pyrénées



PANORAMA DU TERRAIN DU T. O. E. C. AU PARC DES SPORTS



Places populaires du stade du T.O.E.C., pour accueillir le Stade toulousain (...ainsi que dans les arbres) en février 1914.

En 1918, le club sera Champion des Pyrénées de deuxième série.

Nota : Noël MOSNIER, le rugby et la guerre

Pendant le conflit 1914 – 1918, l'Armée a cherché à enrôler des sportifs dans l'aviation afin de profiter de leurs bonnes qualités physiques nécessaires au pilotage. :

« ... Dans le but de faciliter l'entrée des sportifs dans l'aviation, monsieur Daniel VINCENT, sous-secrétaire d'Etat, a créé un comité, composé en majeure partie des dirigeants de nos grandes Fédérations sportives pour rechercher et enquêter sur les sportsmen. Nous e pouvons que nous associer de tout cœur à l'excellent idée de monsieur VINCENT et le féliciter très chaleureusement de cette heureuse initiative. Nous sommes certains que les nombreuses demandes faites par plusieurs athlètes seront prises en considération ... ».



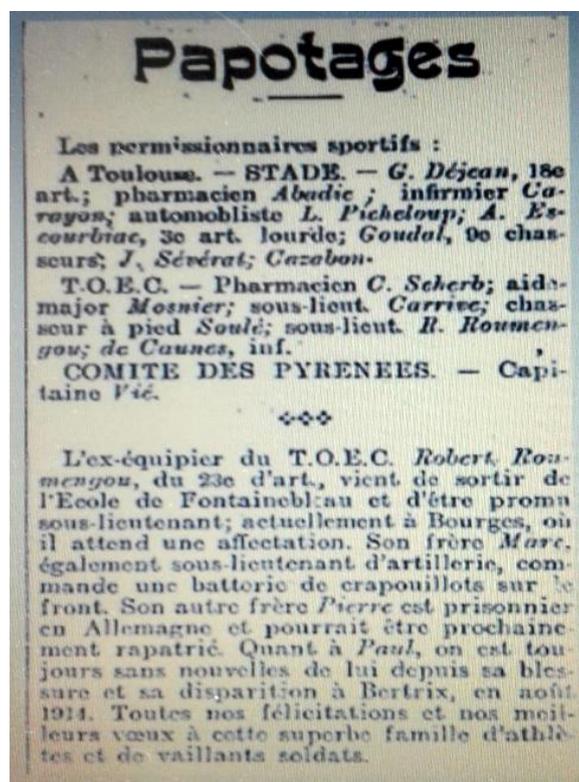
« ... Nous voyons avec plaisir que ce comité s'est déjà mis à l'ouvrage et a effectué de l'excellent besogne, puisque depuis peu de jours, nous avons à signaler dans cette arme d'élite, où sont déjà de nombreux de nos amis des sports ... Il est inévitable et indiscutable que toutes les personnes qui ont pratiqué le sport doivent s'assimiler plus vite à la conduite des « oiseaux de proie » et nous nous réjouissons qu'il soit permis à tous les sportifs de choisir l'arme qu'ils affectionnent le plus. Cette latitude les fera se dépenser sans compter, ils se rendront plus utiles et mettront avec plus de goût leurs qualités d'endurance, d'énergie, de courage et de hardiesse au service de la défense de la Patrie ...

... Il ne faut pas oublier, et cela a été reconnu par tous les commandants d'escadrilles, que dans l'aviation en lutte, on se bat à égalité, c'est-à-dire homme à homme. Les chances étant doc égales, il faut des hommes déjà entraînés, forts, préparés par la culture physique et les sports. Il ne faut pas oublier non plus que l'aviation ne fait pas un athlète et qu'il faut déjà être un athlète pour faire de l'aviation ».

Le rugby, encore appelé « football rugby » à cette époque, est déjà très populaire et les grands militaires du sud-ouest sont caricaturés en tenue de match comme le montre la carte postale ci-après.



Noël MOSNIER a ainsi pu bénéficier de cette mesure et intégrer, à sa demande, l'aviation en octobre 1915, un an et demi après le début du conflit. Il a cependant pu bénéficier de permissions pour participer à quelques matches.



Mais il faut savoir que la guerre fut une hécatombe pour le sport français. Sans omettre les milliers de sportifs anonymes qui ont payé de leur vie ce conflit, 424 sportifs internationaux, champions de France ou ce qui correspond de nos jours au statut d'athlètes de haut niveau, sont morts au combat. Avec 121 tués dont 23 internationaux, le rugby fut le sport le plus touché.

Après la Grande Guerre, le comité des Pyrénées de la Fédération Française de Rugby, sous l'impulsion de son président Paul VOIVENEL, médecin sur le front à la 67e D.I. de réserve entre 1914 et 1918, décide de consacrer un monument au rugbyman Alfred MAYSSONNIE, stratège de l'équipe du Stade Toulousain, mort au combat le 6 septembre 1914.

C'est ainsi qu'en 1922, Paul VOIVENEL, sollicite le sculpteur Antoine BOURDELLE pour qu'il cède un exemplaire de sa sculpture dénommé « Héraclès archer ». BOURDELLE répond favorablement à cette demande et vend à prix coutant l'œuvre en bronze, proposant d'ériger ce monument aux morts en mémoire aux sportifs morts au combat lors de la Première Guerre mondiale sous la forme d'un temple. Ce monument, constitué de huit colonnes sans base ni chapeaux, accueillera l'Héraclès archer. Le monument est inauguré le 19 avril 1925, il est situé place Héraclès sur les allées de Barcelone, près du canal de Brienne, à proximité de l'ancien stade des Ponts Jumeaux.

Chaque 11 novembre, les clubs sportifs déposent une gerbe sur le monument



Vue du monument

On retrouve Noël MOSNIER à Nice le 8 janvier 1914, au n°10 de la rue Chauvin (chez M. BAROZE). Il travaille à l'administration du Casino de Nice. Il est de retour à Luchon, le 18 juillet 1914 aux allées d'Étigny chez ses parents.

Mais le 1^{er} août 1914, l'ordre de la mobilisation générale est décrété en France ... « La mobilisation générale est ordonnée » annonce « La-Dépêche » en gros caractères.



En 1914, Toulouse offre le visage d'une petite ville provinciale : elle est alors la sixième ville de France et compte 150 000 habitants, dont peu de Toulousains « de souche ». La population toulousaine a été en effet fortement alimentée par l'exode rural du XIX^{ème} siècle, mais aussi par de nombreux migrants venus d'Espagne, d'Italie ou du Levant (les Turcs).

Peu touchée par la Révolution industrielle, elle demeure une cité essentiellement commerciale, puisqu'elle ne compte pas de grands établissements industriels, tout au plus une multitude de petites ou moyennes entreprises et ateliers artisanaux.

C'est pourtant une ville culturellement très riche : de nombreux spectacles y sont donnés, et sa scène lyrique, incarnée par le théâtre du Capitole, y est très brillante et réputée. En outre, de nombreux peintres, sculpteurs et compositeurs lui donnent une dimension nationale.

Dans le domaine scientifique, Toulouse a déjà atteint une réputation internationale, puisque ses chercheurs universitaires viennent d'être distingués par le prix Nobel attribué en 1913 à Paul SABATIER.

Les jeux de la politique occupent une grande place dans la vie locale : en 1912, les élections municipales permettent aux socialistes d'emporter la totalité des sièges du conseil et leur chef de file, Jean RIEUX, est élu maire. En 1914, les élections législatives confirment cette prépondérance socialiste.

Comme se plaisent à le souligner les Toulousains, la vie semble facile à Toulouse. Aucun signe de fébrilité en ce lourd mois de juillet 1914 ne vient altérer la bonne humeur des consommateurs venus se distraire aux terrasses des cafés en écoutant des orchestres, loin d'imaginer que ces moments de nonchalance évoqueraient les dernières images d'une certaine « douceur de vivre ».

L'assassinat de l'Archiduc François FERDINAND et de son épouse à Sarajevo le 28 juin 1914 n'est pas immédiatement perçu par les Toulousains comme une menace pour la paix. En effet, la presse évite d'alarmer la population, mais des faits précis l'inquiètent : télégrammes de rappel à leur poste de hauts responsables de l'Armée, de l'Administration et des Chemins de fer où se constituent les premières rames de mobilisation. La guerre semble de plus en plus proche.

La nouvelle de l'assassinat de Jean JAURES le 31 juillet 1914 frappa de stupeur la population toulousaine qui connaissait bien cet ancien conseiller municipal, éminent professeur de philosophie à la faculté des Lettres, apôtre du socialisme humaniste et pacifiste dont l'éloquence oratoire était très appréciée.

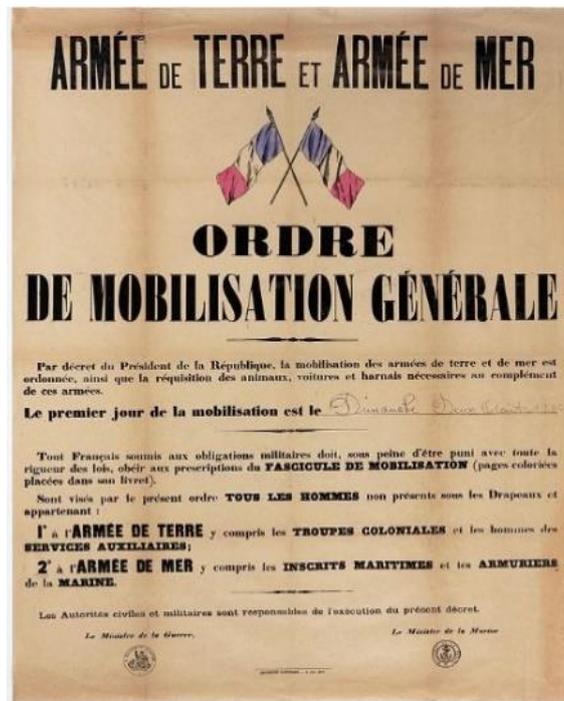
Au lendemain de cet assassinat, le 1^{er} août, les affiches annonçant la mobilisation furent apposées dès 18 heures dans toute la ville. Dès le 2 août au soir, un conseil municipal extraordinaire se tint au Capitole, afin d'envisager les mesures à prendre dans le cadre de la mobilisation générale.

En introduction de séance, le maire Jean RIEUX signale qu'aucune panique ni aucun affolement n'ont été constatés dans la journée à Toulouse. La population n'a fait montre que « d'un tout petit émoi ».

En revanche, certains commerçants ayant, dès le matin, augmenté abusivement leurs prix notamment pour les denrées de première nécessité, un « appel aux producteurs et négociants » a dû être rapidement affiché afin de les rappeler à leur devoir de patriotisme et de solidarité.

Après l'approbation de ces mesures, le maire rappelle le souvenir de Jean JAURES et il est décidé à l'unanimité de débaptiser les allées LAFAYETTE pour leur donner son nom. Cette mesure ne sera pourtant effective qu'en 1916.

C'est avec un sentiment mitigé de crainte et de soulagement que la population toulousaine découvrit l'affiche de la mobilisation générale, le 1^{er} août à dix-huit heures, sur la porte principale de l'hôtel de ville.



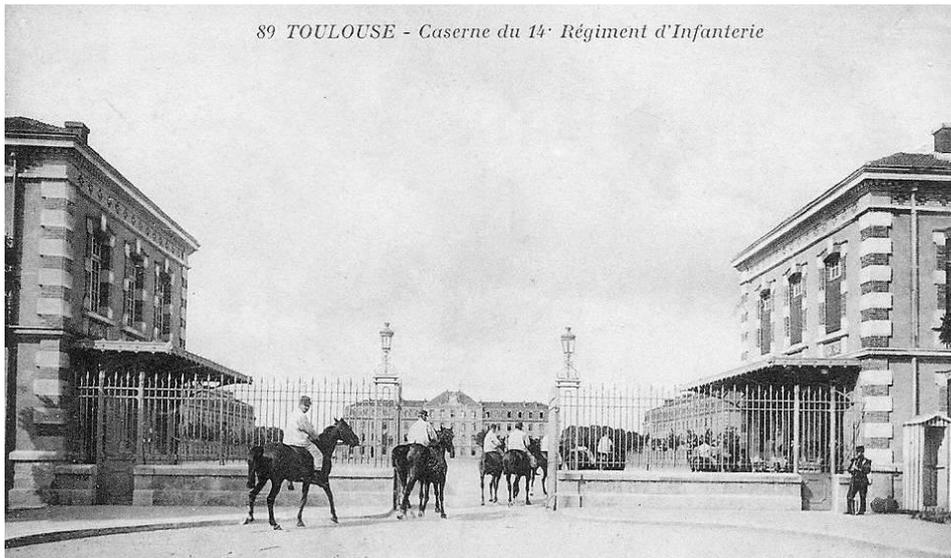
Le premier jour de mobilisation était fixé au lendemain, jour de dimanche, pour lequel toutes les manifestations festives prévues furent annulées. Un avis du maire à ses concitoyens vint bientôt compléter l'information ministérielle. Il y était notamment précisé en direction des hommes appelés : « *Il leur est recommandé de se munir des vêtements militaires dont ils sont détenteurs, et autant que possible de deux chemises, d'un caleçon, de deux mouchoirs et de deux paires de chaussures en bon état, mais déjà rompues. Afin d'éviter toute perte de temps, il est inutile qu'ils se fassent couper les cheveux ras avant de partir* ». Et il ajoutait : « *Le maire se plaît à espérer que ses concitoyens, loin de s'exposer par une désobéissance coupable à des punitions humiliantes, s'empresseront de répondre à l'appel qui leur est fait et considéreront comme un honneur d'être rendus, tous, à l'heure indiquée, aux points qui leur sont assignés. La patrie est en danger ! Tous les hommes doivent faire leur devoir ! La municipalité s'efforcera de venir en aide aux familles des militaires appelés sous les drapeaux* ».

Toulouse et notamment les quartiers des casernes et de la gare Matabiau, se transforment en une véritable ruche. Dès le 1^{er} août, cinq cents hommes avaient été appelés à la gare. Coiffés d'un képi, munis d'un bourgeron et d'un fusil, ils furent répartis le long de la voie sur les différents points à surveiller. Déjà la foule se pressait pour embrasser parents ou amis.

Les premiers convois de chevaux réquisitionnés rejoignent également les quartiers militaires. Plus de deux cents femmes prennent d'assaut les bureaux de la place et demandent à prendre du service dans la Croix Rouge. Les accents de La Marseillaise et du Chant du Départ résonnent dans toute la ville. Les rues sont envahies par une population curieuse et enthousiaste. Tous les magasins ont ouvert afin de satisfaire aux derniers besoins de ceux qui partent, et les gens s'arrachent les éditions spéciales des journaux. « *Les hommes s'en vont à la caserne, joyeux comme des enfants ; ils ont une belle paire de godillots, on va leur donner un bon fusil ; qu'ont-ils besoin de plus ?* ».

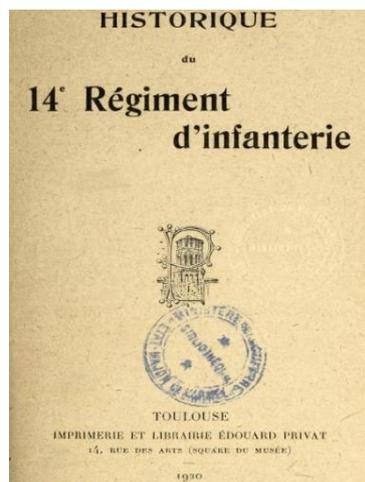
Noël MOSNIER est donc rappelé à l'activité le 4 août 1914 au 14^{ème} Régiment d'Infanterie, il a 23 ans. Il est nommé sous-lieutenant de réserve à titre temporaire pour la durée de la guerre.

A l'été 1914, le 14^{ème} régiment d'infanterie s'était installé à Toulouse, à la caserne Niel et à la caserne Saint-Charles. C'est un régiment historique de Toulouse.



La caserne Niel

Le régiment quitte Toulouse le 6 août 1914, sous les ordres du colonel SAVATIER, pour être transporté par voie ferrée sur la base de concentration. Les évolutions du régiment sont consignées dans un ouvrage édité à Toulouse en 1920 et disponible sur internet.



Il participe aux batailles suivantes :

1914 : 8 août, Valmy, Courtemont, 16 août, Vaux, 22 août, Anloy, 27 août, Telonne et première bataille de la Marne.

1915 : janvier, la Champagne, mai, en Artois, août, Argonne

Noël MOSNIER est blessé lors d'un de ces combats mais refuse de se replier.

En date du 20 novembre 1915, sur sa demande, il est dirigé vers l'école de pilotage d'Avord et affecté au service de l'aviation par décision du Quartier Général.

Nota : Camp d'Avord de 1910 à 1916



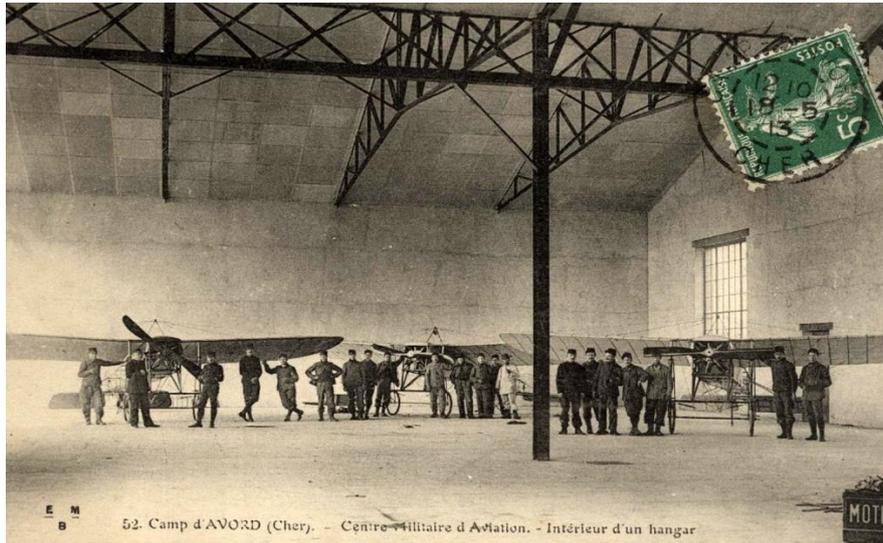
Le 14 septembre 1910, une dépêche ministérielle ordonne au colonel, commandant les sapeurs-aérostiers, d'examiner les conditions dans lesquelles une école militaire d'aviation pourrait être installée au camp d'Avord. Le 21 septembre 1910, une commission d'état-major se rend à Avord, effectue une étude sur le terrain et conclue à la possibilité d'installation d'une école militaire.

C'est sa situation géographique exceptionnelle, au centre de la France, qui a été primordiale lors du choix. Sa position centrale devrait faciliter le fonctionnement et la pratique de l'aviation militaire. Les dépenses envisagées pour les installations se montaient à 330.000 frs, en tablant sur la présence de 10 officiers élèves pilotes. Sur cette somme, le conseil général du Cher en offrit 300.000 frs. Le reste sera payé par le Ministère de la Guerre. Entre la décision d'ériger une école et le l'aboutissement des travaux, il fallut encore attendre deux années.

En 1912, le Ministre de la Guerre visite, en compagnie de l'architecte départemental, le camp d'Avord alors en pleins travaux. Un nouveau rapport finalise les dépenses à un total de 470.000 frs et prévoit la fin des travaux pour le 1er juillet 1912.

Le 29 mars 1912, la loi définissant l'organisation de l'aéronautique militaire et l'ouverture de crédits supplémentaires parait au Bulletin officiel du Ministère de la Guerre. La dépêche ministérielle n° 806 4/4 en date du 3 juin 1912, répartit ainsi les fonds pour les travaux du camp d'Avord.

- Fonds du Conseil général :
 - Bâtiments des officiers mariés,
 - Bâtiment des officiers célibataires,
 - Ateliers
 - Cuves à essence
 - Deux hangars construits en maçonnerie.



- Crédits du Ministère de la Guerre :
 - Casernements,
 - Cuisines-réfectoires,
 - Bâtiments des sous-officiers mariés,
 - Mess des officiers.

Le Capitaine BELLANGER est nommé Commandant du Centre. Le 23 juillet 1912, le département du Cher remet officiellement, au Génie et à l'Aéronautique militaire, les bâtiments construits pour l'aviation militaire. Cette date marque la création officielle du centre d'Avord.

Le 22 août 1912, une dépêche ministérielle décrète que le centre d'aviation d'Avord doit être considéré comme Centre principal et comprendra :

- une section aéronautique,
- un dépôt de matériel,
- un atelier de réparation.

Le 23 septembre 1912, la dépêche ministérielle n° 40 attribue à la section aéronautique du camp d'Avord, le n° 31 de la 7ème compagnie de l'aéronautique. A la date du 28 septembre 1912, la composition du centre est la suivante :

- pour le personnel : 6 officiers - 2 sous-officiers - 1 caporal - 10 sapeurs - 3 ordonnances.
- trois avions Blériot monoplaces.

En octobre 1912, le centre commence à fonctionner comme école. Il compte dans ses rangs :

- Cne BELLANGER, commandant du centre d'Avord,
- Lt de MALHERBES, chef du pilotage,
- Ouvrier d'état FERRE, chef des ateliers,
- 10 élèves dont le soldat MADON (futur As de la Grande Guerre, la base porte aujourd'hui son nom : BA 702 « Capitaine Georges MADON »)
- 6 avions : 4 avions école et 2 avions d'armes.



Georges MADON

En 1913, la dotation de l'école passe progressivement à 55 avions pour 24 élèves pilotes. De plus, les installations s'étendent et gagnent en superficie. A cette époque, la dotation aéronautique de l'école se compose d'avions Blériot et Savary, les premiers constituant l'effectif principal.

L'escadrille BL 18 (puis C18 en 1915) assure la formation des élèves tous sur avions Blériot XI-2 dits "Garros", affectés en mobilisation + 22 élèves pilotes faisant leur apprentissage sur avions Blériot XI à moteur Gnôme.

Les résultats obtenus par l'aviation aux grandes manœuvres de Toulouse en 1913 donnèrent un nouvel essor à l'école d'Avord, qui voit passer sa dotation à 67 avions et son personnel mécanicien à 60. Une extension de l'école est prévue pour 1914 et financée à hauteur de 1.518.300 Frs. A partir de cette période, les appareils se spécialisent avec l'arrivée de Blériot de cavalerie, Morane de chasse, Caudron de réglage d'artillerie, Voisin et Maurice Farman de reconnaissance d'armée. En juin 1914, le Capitaine YENCE prend le commandement de l'école. Le 2 août 1914, date de la mobilisation générale, l'Officier d'administration CHAMARANDE prend le commandement de l'école et les fonctions de chef pilote sont prises par le Sgt mécanicien TALLET. La plupart des mécaniciens sont envoyés en escadrilles. Les élèves pilotes non brevetés sont renvoyés dans leurs unités d'origine. L'école est quasiment vide. Une dizaine de pilotes civils en formation chez des constructeurs arrivent en stage de perfectionnement passer leur brevet de pilote militaire.

Malheureusement, la guerre dura plus de deux mois et il fallut rouvrir les écoles pour former de nouveaux pilotes. En octobre 1914, Avord devint Ecole d'application. Elle recevra les brevetés pilotes militaires arrivant de Pau, donnera la formation de base aux observateurs, avant de les envoyer, formés, aux 2ème réserves de ravitaillement. En cette fin 1914, l'école d'Avord est principalement dotée d'avions Voisin et de Maurice Farman, qui sont les appareils les plus employés du front. Les Blériot, même s'ils n'ont pas entièrement disparu, figurent en nombre très restreint.

Dès le mois d'avril 1915, l'école, alimentée par Pau, assure le stage de perfectionnement sur Morane-Saulnier, avec l'Adjudant ROSE comme chef de division. Il recevra des élèves illustres : GUYNEMER, HEURTAUX, SANGLIER ... Toutefois, le développement rapide de l'aéronautique militaire oblige à former un nombre de plus en plus croissant de pilotes. En juillet 1915, un nouveau règlement provisoire sur l'organisation et le fonctionnement de l'école entre en application. Il régit l'instruction technique, pratique et militaire jusqu'au brevet de pilote militaire. Plusieurs grands pilotes seront formés grâce à ces nouvelles règles, comme de TERLINE, de ROCHEFORT et FLACHAIRE.

La formation d'un pilote de cette époque coûte alors 6.012 francs. (soit environ 25000€ d'aujourd'hui).

En 1915, à Avord, trois écoles, équipées d'avions différents, se côtoyaient pour former les élèves pilotes :

- L'école Voisin pour la formation sur avions Voisin L et L.A.
- L'école Maurice Farman pour la formation sur avions Maurice Farman MF 7 / MF 11 / MF 11bis / F 40.
- L'école Caudron pour la formation sur avions Caudron G III - G IV.

En octobre 1915, l'école possède 255 Blériot, Caudron, Henri Farman, Maurice Farman, Morane-Saulnier, Voisin, REP, Breguet-Michelin et 366 moteurs. En octobre 1915, l'école formera 34 pilotes militaires et assurera le stage de perfectionnement de 22 supplémentaires.



En 1915, 385 brevets de pilotes militaires ont été décernés et 65 pilotes ont suivi le stage de perfectionnement.

L'école s'agrandit encore en 1916. Le terrain annexe de Galles est accordé par le Ministre de la Guerre. On crée sur le terrain d'Avord : une infirmerie, les bureaux du centre, l'usine électrique et on installe des douches et des locaux disciplinaires. La piste principale est agrandie pour faciliter le mouvement incessant des avions.

En avril 1916, l'école d'Avord compte 1200 mécaniciens et personnels administratifs, 270 avions et 440 moteurs. En juin, les effectifs sont passés à 2.070 personnels, 314 avions et 411 moteurs. ! L'augmentation du chiffre des mécaniciens et divers provient du fait que l'école reçoit 870 personnels annamites comme manœuvres. En juin 1916, l'école a formé 20 pilotes militaires (brevet), 115 ont suivi le stage de perfectionnement, 37 celui de bombardiers et 40 celui de mitrailleurs. Une division de vols de nuit, sur Caudron G III et MF 11, est créée.

En août 1916, le nombre de brevets de pilote militaire est passé à 268. Le nombre d'avions réparés par les ateliers est de 242 et le nombre d'heures de vol 6.143 h 35. La superficie de la piste principale atteint 4.300.000 m². Un nouvel atelier pour moteurs est érigé. A la fin 1916, 380 pilotes ont reçu leur brevet, 1288 ont suivi le stage de perfectionnement et 200 bombardiers et mitrailleurs une formation appropriée

Plusieurs critères sont retenus pour la sélection des pilotes : avoir une très bonne vue et une solide constitution, **mais un poids maximal de 75 kg**.

Venait ensuite des épreuves pour la vue (acuité visuelle, champ binoculaire, aptitude à distinguer les couleurs), l'ouïe (état de l'oreille interne et moyenne et audition), l'état des organes de la circulation, de la respiration et de l'odorat. Etant donné que les instruments de bord étaient très spartiates à l'époque, le candidat devait avoir les sens bien développés. Le médecin procédait ensuite à une auscultation sommaire pour clore les examens médicaux. De manière générale, l'ensemble de ces tests ne prenait pas plus de 5 minutes !

L'instruction des pilotes se divisait en plusieurs phases :

- **La première phase** était une instruction militaire. Elle durait généralement un mois. Elle était obligatoire pour tous conscrits (nouvellement appelés aux armées). En revanche, les élèves pilotes, qui venaient d'une autre arme que l'aviation, avaient déjà été formés et ne repassaient pas cette phase. Cette formation militaire était dispensée dans les centres principaux des 3 groupes d'aviation (Saint-Cyr pour le 1er groupe - Dijon pour le 2ème groupe - Lyon-Bron pour le 3ème groupe).
- **La seconde phase** était une instruction technique. Les élèves pilotes, qui ont été choisis pour leur connaissance en mécanique, étaient formés sur les matières purement aéronautiques, comme l'avion, le moteur et l'hélice. Etant sélectionnés pour un type d'appareil, ils suivaient une formation uniquement sur le matériel qu'ils allaient utiliser. Si un pilote devait être affecté au sein d'une escadrille équipée de plusieurs types d'appareils, il recevrait une formation complémentaire en école de transformation ou d'application.
- **La troisième phase** était la formation pratique qui permettait l'obtention du brevet de pilote militaire.

La formation commençait par un apprentissage de moins 6 jours sur pingouin. C'était généralement un Blériot essoufflé, dont on avait rogné les ailes et qui était incapable de voler. Les élèves pouvaient ainsi, en limitant les risques, se familiariser au roulage au sol, s'entraîner à maintenir la trajectoire de leur aéroplane rectiligne tout en évitant les "cheval de bois". Ils pouvaient même, pour les plus hardis, faire des bonds de quelques mètres. Puis on passait sur un avion à double commande avec l'emport, avec l'élève, d'un moniteur et rapidement (trop ?) on était lâché seul sur un appareil.



La formation se poursuivait ensuite jusqu'à l'obtention du brevet militaire.

Reprenons le cours de l'histoire, Noël MOSNIER est nommé sous-lieutenant de réserve à titre définitif par décret présidentiel du 5 janvier 1916. Il passera successivement par les écoles d'aviation d'Avord pour apprendre le pilotage, puis par les écoles de spécialisation de Chateauroux, Tour, Avord, Cazaux et Pau.

Nota : les écoles de spécialisation :

- Ecole de Chateauroux, ouverte en septembre 1915, école d'application d'observation d'artillerie,
- Ecole de Tour, ouverte en septembre 1915, école militaire pour les pilotes belges,
- Ecole d'Avord, ouverte en septembre 1915, école d'application de bombardement et de vol de nuit,
- Ecole de Cazaux, école de tir aérien (canonniers et mitrailleurs). Les tirs sont pratiqués sur manches à air ou cibles fixes à partir d'un avion bi-place. Le pilote est accompagné d'un pilote instructeur en position arrière,
- Ecole de Pau, école de tir aérien. Le pilote est seul à bord, en situation réelle de combat.

Noël MOSNIER a obtenu son brevet de pilote militaire le 15 avril 1916 : brevet n° 3595 du 8 juin 1916 sur appareil Caudron. La formation totale a donc duré 6/7 mois.



Caudron G3

Il est affecté à l'escadrille N 38 comme pilote le 18 septembre 1916. Il n'a pas encore 26 ans.



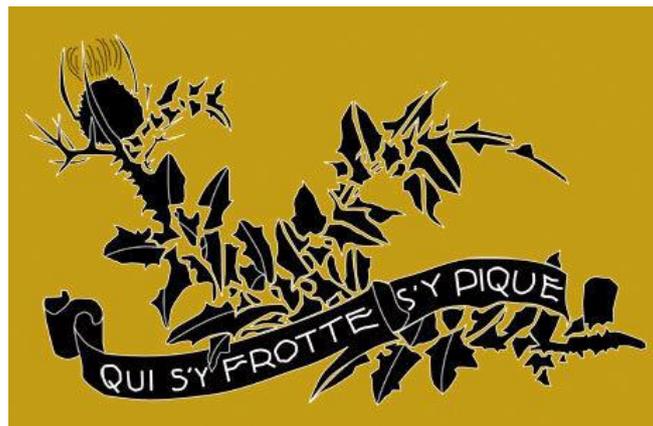
Photo à la N 38, à l'extrême gauche, il pourrait s'agir de Noël MOSNIER

Nota : L'escadrille N 38

Créée le 21 janvier 1915, l'escadrille 38 est équipée initialement d'avions Morane-Saulnier type L et prend la dénomination de MS 38. Elle est placée sous le commandement du capitaine Marcel BOUCHER. Le 6 février 1915, la MS 38 fait mouvement sur le terrain de Châlons-sur-Marne. Les équipages vont accomplir, jusqu'au 16 septembre 1915, de nombreuses missions pour reconnaître la zone de front qui leur est attribué. Elle vole sur MS type L et LA jusqu'en septembre 1915. A partir de cette date, l'escadrille perçoit des Nieuport 10 et prend le nom de N 38. L'escadrille participe avec tous des moyens à l'offensive de Champagne et envoie plusieurs missions spéciales derrière les lignes adverses. Pendant l'hiver 1915-1916, les équipages réalisent les premières missions de chasse qui viennent s'ajouter à celles de reconnaissance photo, la mission principale de l'unité. En avril 1916, l'escadrille touche ses premiers Nieuport XI.



L'insigne de l'escadrille représente un chardon noir dessiné dans un fanion triangulaire noir et rouge. Il est parfois accompagné de la devise "qui s'y frotte, s'y pique". Cet insigne a certainement été choisi pendant l'année 1916, lors du détachement de Vadelaincourt, pour évoquer les emblèmes de la ville de Nancy et de la partie de la Lorraine occupée par l'Allemagne depuis 1870. Le fanion reprend les deux couleurs traditionnelles de cette province. Il est donné comme insigne personnel de l'As Georges MADON avant de devenir l'emblème de toute l'escadrille.



Le sous-lieutenant Noël MOSNIER a été cité deux fois

Citation 1 du 17 novembre 1916 (J.O. du 30 mars 1917 page 2507) : « *MOSNIER Noël Marie, sous-lieutenant, pilote à l'escadrille 38, deuxième groupe d'aviation, officier remarquable par son entrain et sa vaillance. Blessé dans l'infanterie, a refusé de se laisser évacuer. Pendant 15 mois s'est distingué à la tête de sa section et de sa compagnie. Passé dans l'aviation, a su immédiatement donner la mesure de son allant et de son courage au cours des missions aériennes. Les 9 et 10 novembre 1916 a livré cinq combats à des avions ennemis, abattant l'un d'eux et contraignant l'autre à un atterrissage brutal* ».

On retrouve les traces de ce succès obtenu en mission au-dessus de Sommepy (Marne) avec le célèbre aviateur Georges MADON. L'appareil abattu était un Fokker D.

09.11.16	-	Détruit	Fokker D	✱	-	-	N 38	Sommepy	2 -	Sgt Georges Madon - Slt Noël Mosnier



Il pilotait un appareil Nieuport XVII, dérivé du Nieuport XVI, équipé d'un moteur plus puissant, d'ailes plus grandes et d'une meilleure structure. Les premiers appareils furent équipés avec un moteur de 110 chevaux, plus tard avec un moteur de 130 chevaux. C'était un avion très maniable mais les ailes inférieures avaient tendance à se briser lors de manœuvres extrêmes.



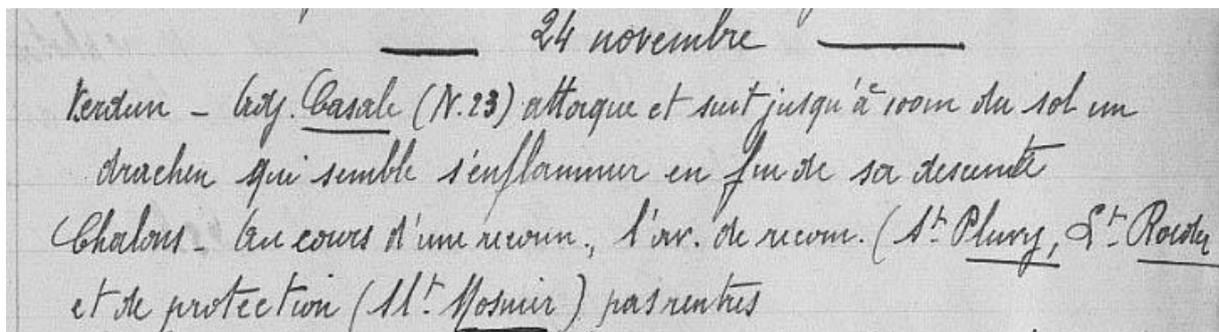
Nieuport XVII de l'escadrille N 38 - Cet avion est équipé d'un montage Moreau pour la mitrailleuse Lewis de l'aile supérieure

Avec l'arrivée de l'aviation militaire dans le conflit, il a fallu sensibiliser la population à reconnaître la nationalité des appareils au travers de leurs cocardes. Une affiche a été réalisée et diffusée largement dans les zones de conflit



Noël MOSNIER est décédé le 24 novembre 1916 dans la région d'Ardeuil-Auré (Ardennes). Il assurait l'escorte armée du Nieuport XII bis n° 1746 de l'équipage du Sergent Henri PLUVY (pilote, 20 ans) et du Lieutenant François ROEDERER (observateur, 30 ans).

Les deux avions ont été abattus par les Lieutenants Hermann PFEIFFER et Hartmuth BALDAMUS du Jasta 9 (Royal Prussian Jagdstaffel 9). Ces deux pilotes décéderont au combat en 1917, respectivement à 26 et 25 ans ...



Pas rentrés

La disparition est officiellement confirmée dans l'état nominatif des militaires du Personnel Navigant de l'Aéronautique TUES, BLESSES ou DISPARUS aux Armées durant le mois de Novembre 1916, Grand Quartier Général, n° 13.198 du 16 décembre 1916.

Signé : Le Lieutenant-Colonel Commandant l'Aéronautique aux Armées BARES

Celui qui deviendra le général BARES a été un des principaux acteurs du développement de l'aviation de combat pendant la première guerre mondiale. Il est également à l'origine de la base aérienne de Francazal et est enterré à Aspet en Haute-Garonne.

➤ **Sous-lieutenant ROEDERER François**

Chevalier de la Légion d'honneur : JORF du 26 décembre 1919 – page 15108

ROEDERER (François-Auguste), mie 015009, sous-lieutenant (détaché escadrille Spa 38) : officier d'élite. Observateur en avion de premier ordre, d'une habileté, d'une conscience et d'une bravoure exceptionnelles. Tombé glorieusement pour la France, le 24 novembre 1916, après un magnifique combat au cours d'une mission lointaine. Une blessure et une citations antérieures. Croix de guerre avec palme.

➤ **Lieutenant MOSNIER Noël**

Chevalier de la Légion d'honneur : JORF du 19 juin 1920 – page 8697

MOSNIER (Noël-Marie), lieutenant : possédant au plus haut degré le sentiment du devoir, a montré les plus belles qualités de pilote et de soldat. Le 24 novembre 1916, chargé de la protection d'une reconnaissance d'armée, s'est sacrifié pour assurer l'exécution de sa mission. Est tombé glorieusement à l'ennemi après avoir abattu son adversaire, remportant ainsi sa deuxième victoire. A été cité.



Nieuport XII bis n° 1746 de l'équipage Sergent Henri PLUVY / Lieutenant François ROEDERER abattu dans les environs d'Ardeuil-Aury, le 24 novembre 1916



Nieuport XVII de l'escadrille N 38 du Sous-Lieutenant MOSNIER abattu, le 24 novembre 1916

Il est promu lieutenant à titre définitif par décret du 5 juin 1918 (rang de janvier 1918).

Citation 2 à l'Ordre national de la légion d'honneur, par décret du Président de la République en date du 17 avril 1920, ..., publié au J.O. du 19 juin 1920 : « *La Croix de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur a été attribuée à la mémoire du Lieutenant Noël Marie du 214^{ème} Régiment d'Infanterie (mort pour la France). Possédant au plus haut degré le sentiment du devoir, a montré les plus belles qualités du pilote et du soldat. Le 24 novembre 1916, chargé de la protection d'une reconnaissance d'armée, s'est sacrifié pour assurer l'exécution de sa mission ; est tombé glorieusement à l'ennemi après avoir abattu son adversaire. – Escadrille Spa 38 - croix de guerre avec deux palmes* ».

Dans l'Express du Midi du 10 mai 1921 on peut lire :

« Lors de la revue du 8 Mai, il a été remis au jeune Pierre MOSNIER (10 ans) la croix de la Légion d'Honneur accordée à son père, le lieutenant Noël MOSNIER, du 214^{ème} régiment d'infanterie, passé sur sa demande dans l'aviation et mort au champ d'honneur en 1916.

Les MOSNIER, nés à Toulouse, y ont fait une grande partie de leurs études ; une fois de plus, il est prouvé que le Midi sait engendrer des héros !

Le jeune MOSNIER, pour marcher droit n'aura qu'à se dire : les miens m'obligent ».



Monument aux morts de Luchon

Noël MOSNIER a été ré inhumé, dans le cimetière de Luchon, le 2 juin 1922.



RUGBY



Hebdomadaire Sportif

Edition de Guerre

ABONNEMENTS
 Un An..... 5 fr.
 Six Mois..... 3 fr.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
 TOULOUSE — 1, place Matabiau, 1 — TOULOUSE

PUBLICITÉ
 La Publicité est reçue au Bureau du Journal.

Noël MOSNIER

Julien DUFAU

Nous avons, cette semaine, la triste douleur d'enregistrer les morts glorieuses de deux footballeurs de notre région méridionale : le sous-lieutenant aviateur Noël Mosnier, du T.O.E.C. et le sous-lieutenant d'infanterie coloniale Julien Dufau, du S.B.U.C.

Il y a quelque temps, nous avions signalé la disparition de notre ami Mosnier au cours d'un raid aérien effectué par lui, et nous faisons des vœux sincères pour son retour. Hélas ! la fatale nouvelle est maintenant officielle. Mosnier qui, d'abord dans l'infanterie, s'était à maintes reprises fait distinguer pour son entraînement et sa vaillance, puis, blessé, était passé dans l'aviation, où il avait su immédiatement donner la mesure de son allant et de son courage, venait d'être cité à l'ordre de l'armée. Il est tombé glorieusement en Champagne, à la suite d'un combat au cours duquel il avait abattu son quatrième avion ennemi. Avec lui c'est un bel athlète, un énergique et un fort et aussi un bon camarade qui disparaît. À sa famille, à son frère, notre ami le Docteur Mosnier, aux membres du T.O.E.C. nous adressons le respectueux hommage de nos regrets.

Julien Dufau, lui, vient de tomber sur la terre africaine, sur les bords du Niger. Tous les sportsmen connaissent, au moins de nom, ce splendide joueur de rugby, considéré comme le meilleur crocheur de France, et qui, à plusieurs reprises, eut l'honneur de défendre nos couleurs dans les rencontres internationales. Equipier du Biarritz Olympique, du S.A. Rochefortais et du Stade Bordelais, Dufau était un de nos plus populaires rugbymen et aussi un des plus sympathiques.

Blessé assez grièvement sur le front français, Dufau avait rejoint le 3^e régiment colonial et conquis le grade de sous-lieutenant, après avoir eu son mérite, par son extrême courage et son constant entraînement et la confiance de ses chefs. Envoyé en Afrique Occidentale pour faire l'instruction des troupes noires, il a trouvé une mort glorieuse au cours d'une reconnaissance qu'il commandait. À sa veuve, à tous les siens, à ses amis de Club nous adressons l'expression sincère de nos condoléances attristées et de nos respectueuses sympathies.

"RUGBY".

Match International

La rencontre sensationnelle Poitiers de France contre Tommies d'Angleterre, que nous avions annoncée comme devant avoir lieu à Paris est, nous annonçons-t-on, en excellente voie d'organisation. On parle même de la date possible du 5 avril.

Signalons que parmi les sélectionnés français figurent les Bayonnais G.A. Forgue, Domercq, Lasserre, les Toulousains Mounin, Jauréguy, Rouvié, Struciano, les Perpignanais Brutus, Amilhat, les Bordelais Bayou, de Beyssac.

Dans le prochain numéro :

LETTRE OUVERTE
 A M. H. HOURSINGOU
 De La France, de Bordeaux

COUPE DE L'ESPERANCE

(Deuxième année)

A PERPIGNAN

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 1917, à deux heures de l'après-midi.

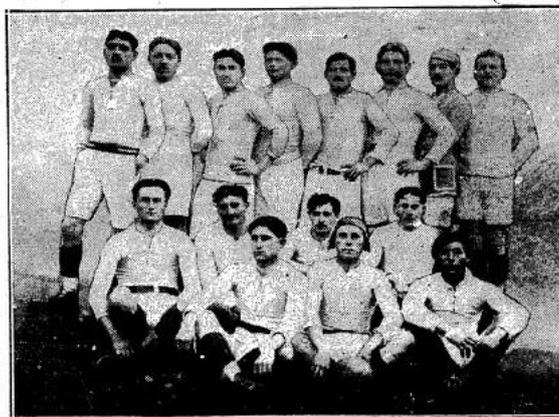
Stade Toulousain

Champion des Pyrénées

CONTRE

S. O. Perpignanais

Champion du Languedoc



Debouts de gauche à droite : Rothy, Jimmes, Miquel, Ricard, Stelle, Durand, Pujol, Argelès.
 A genoux : Vidal, Torreilles, Forgues, Garrigou. — Assis : Marc, Frande (cap.), Sioli.

Les éliminatoires de la Coupe de l'Espérance, disputées le 18 mars dernier, nous ont permis d'enregistrer les forfaits inexplicables de la Côte Basque, du Lyonnais et du Centre. De cette façon, le Stade Français, Châlons-sur-Saône et Tarbes se sont qualifiés, sans combat, pour les quarts de finale. Au contraire, Nantes battait Rochefort par 6 à 0, pendant que, à Arignon, le R.C. Lançinois (Alpes), un nouveau venu en rugby, se défaisait péniblement des légions toulonnaises de Rieu, et qu'enfin Périgueux souffrait la victoire à Limoges par un unique essai.

Ainsi, pour les matches de dimanche prochain, nous voyons dans le Nord Paris se déplacer à Nantes, devant lequel il doit succomber, sauf surprises toujours possibles, tandis que Châlons, dont on dit le plus grand bien, est obligé de se rendre à Lyon pour y rencontrer le champion des Alpes. Le résultat ne peut être prévu du fait de l'ignorance dans laquelle on se trouve sur la valeur des deux équipes.

Enfin, dans notre cher Midi, les deux villes extrêmes, Bordeaux et Perpignan, assisteront au choc des quatre meilleurs teams méridionaux. La cité girondine reçoit Tarbes et Périgueux et se prépare à applaudir chaudement les belles phases de jeu des champions d'Armagnac, qui doivent remporter une assez nette victoire.

Toulouse va rendre à Perpignan sa visite de l'an dernier. Mais, durant cette saison,

les sang et or et tous les Clubs du Languedoc durent, après d'émotionnantes rencontres, laisser le titre si envié de Champion du Comité aux azurs, qui se montrèrent les plus toniques, les plus opiniâtres et les plus disciplinés.

J'ai arbitré, le 7 janvier, à Toulouse, le match S.O.P.-Stade Toulousain, et, malgré les changements survenus depuis dans ces deux équipes, je me crois bien placé pour parler des adversaires de demain.

Si je consulte mes notes prises sur ce match, je vois que j'ai eu le plus grand mal à diriger cette partie du fait de l'obstination systématique des Sopiastes à contester mes décisions. Ce jour-là, Toulouse triompha, par quatre essais, d'une façon très nette et malgré l'absence de Lacoste et la mauvaise forme momentanée de Galau.

Quelques semaines plus tard, Narbonne, qui fit ces jours derniers match nul avec le S.O.P., venait récolter 31 points contre 0 à son actif.

De ces résultats on devrait conclure à une facile victoire des rouges et noir. Mais il faut s'empêcher de dire que le Stade Toulousain, très amié depuis le départ de Galau et de Lacoste, voit ses forces diminuer encore par la défection de Rouvié. Le coup est rude pour Toulouse... Je ne le crois pas fatal.

Néanmoins, malgré toute la valeur et la bonne volonté de Vals, la mêlée toulousaine n'aura plus le contrôle régulier du ballon,

qu'elle avait accaparé jusqu'à ce jour. Ses lignes arrières n'auront donc plus à gâcher les occasions de marquer et les défaillances ne leur seront plus permises.

Les Catalans sont résolus à obtenir la victoire. Le labeur de ces jours derniers a été énorme et intense, et on compte bien, chez les azurs, que la victoire viendra justement récompenser les efforts des tenaces Sopiastes.

Je crains fort, pourtant, pour eux, que, malgré toute la valeur de Barande, tout le courage de Stoll et les brillantes qualités offensives de Forgues et de ses camarades, ils ne soient obligés de s'incliner devant la puissance de la ligne d'avants toulousaine, considérablement renforcée par le Coq toujours dévoué à son Club.

Que Perpignan se rassure pourtant ! Malgré les bons conseils prodigués, rien ou presque rien n'a été fait chez les rouges pour adoucir les défauts signalés, pour parfaire la forme par un entraînement raisonnable, pour mettre au point tel rouage apparu défectueux à l'ouvrage !

Dans ces conditions, le Stade Toulousain ne peut prétendre à un éclatant succès. Je crois qu'il fournira néanmoins le vainqueur du match, vu le poids et la solidité de ses avants et la volonté farouche de quelques équipiers stadistes.

Quoi qu'il en soit, je me prépare à applaudir indistinctement aux prouesses de ces trente athlètes et je me plais à croire qu'il nous sera permis d'assister à une partie courtoise, exempte de toute brutalité.

L.-C. BIOUSSA

N.-B. — Après le match Nord-Sud, j'ai vivement critiqué l'U.S.F.S.A. parce qu'elle prenait la somme de 2.600 francs pour solder les seuls frais de voyage des équipiers nordistes.

Or, cela est faux. L'Union n'emporte nullement cette somme, vu que les frais, plus élevés que je ne l'avais dit, absorbent toute la recette.

Dont acte.

♦♦♦

L'équipe toulousaine serait la suivante : Arrière : Lacassagne. — Trois-quarts : Maury, Cambon, Gay, Pasquiat. — Demi : Pasquier, Chilo. — Avants : Larrieu, Peyret, Luzier, Ramondou, Souhé (cap.), J. Bernon, Vals, Andounet.

L'arbitre désigné par l'Union, M. Cazala, de la Côte-Basque, ne pouvant effectuer le déplacement, on ne sait encore qui le suppléera.

♦♦ Au dernier moment, le bruit court avec insistance que le S.O.P., qui prévoit son équipe prochainement démembrement du fait des départs de la classe 1918, et par suite sa saison virtuellement terminée, aurait décidé de présenter contre les Toulousains une sélection des meilleurs joueurs du Languedoc désireux avant tout d'offrir aux spectateurs une splendide partie. Si la chose était véridique, les Sopiastes seraient, de ce fait, battus avant d'avoir joué, et l'intérêt du match diminuerait, à notre avis, au lieu d'augmenter. Nous ne croyons pas à cette décision des champions catalans; nous les savons trop sportifs pour ne pas vouloir défendre correctement les chances d'un Championnat.

♦♦ En dernière heure, on nous annonce que l'excellent talonneur international Pascarel prendra, dans l'équipe du Stade Toulousain, la place de Rouvié. De ce fait, le team des « rouges et noir » peut espérer accaparer à nouveau le contrôle régulier de la balle, qui était chez lui une habitude depuis le début de la saison, et voit ses chances de succès augmenter considérablement.



Louis MOSNIER, le père de Noël, est décédé le 8 octobre 1922, il est enterré au cimetière de Bagnères de Luchon, avec son fils Noël, sa fille Jeanne et son petit-fils Pierre.



« ... C'est avec une bien douloureuse émotion que nous enregistrons aujourd'hui le décès du capitaine Louis MOSNIER, survenu le dimanche 8 octobre, à Toulouse, après une maladie de quelques jours seulement. Le capitaine MOSNIER, officier de la Légion d'honneur, médaillé de 70 et de la victoire, était une de ces physionomies énergiques et sympathiques du vrai soldat français, pour lequel la devise « Dieu et Patrie s'assimilait affectueusement dans son cœur si bon et si généreux d'époux et de père. Patriote dans l'âme, c'est pieusement qu'il s'est éteint et qu'il est allé retrouver, là-haut, son fils, ce brave Noël, qui avait versé avec ce bel enthousiasme de jeunesse son sang pour la France. Serviabile, il laisse le souvenir de l'homme loyal et Intègre : superbe héritage pour ses petits-enfants. A Madame MOSNIER, au docteur et Madame Louis MOSNIER, au commandant et Madame FROMENTY et à ses deux petits-fils nous offrons nos condoléances sincères et bien attristées ... ».

Louis Jules MOSNIER, frère de Noël et né en 1897, a lui aussi participé au conflit 1914 – 1918 en tant que médecin des Armées.

Sources

Wikipedia

Base de données « Gallica »

Rosalis, bibliothèque numérique de Toulouse

Journal « La Dépêche »

Journal « L'express du midi »

Albin DENIS – « les escadrilles françaises de la guerre 1914 – 1918 »

Mémoire des hommes

Base Leonore

Archives départementales de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de la Loire et des Pyrénées-Orientales